



Victoire contre la précarité à l'École Normale Supérieure

Ce 23 mai, un protocole de fin de crise a été signé à l'ENS Ulm après un mouvement social de sept mois de lutte, dont quatre mois et dix jours de grève.

Ce protocole répond à toutes les revendications des grévistes :

- un contrat à durée indéterminée pour chacun des personnels contractuels grévistes,
- un engagement de la direction pour garantir l'emploi des personnels contractuels répondant à des besoins permanents pour qu'ils puissent bénéficier prioritairement des dispositions de titularisation de la loi consécutive au protocole sur les contractuels qui sera votée fin 2011,
- le paiement des jours de grève à 75%,
- une indemnité bi-annuelle correspondant à un montant mensuel de 75 € brut.

Depuis le début la CGT et ses organisations (l'Union nationale FERC Sup CGT, la FERC CGT et l'UGFF CGT notamment) ont soutenu ce mouvement et se sont directement impliquées dans la lutte des salariés de l'ENS contre la double précarité dont ils sont les victimes : en CDD renouvelables chaque année, les personnels de cuisine vivaient dans l'angoisse permanente des lendemains incertains, à laquelle venaient s'ajouter des relations de travail anormales au sein du service.

La solidarité active des élèves durant tout le conflit et de tous ceux qui, régulièrement, participaient aux banquets de soutien ou à la vente de sandwiches, ont permis à ces salariés précaires de sortir de l'ombre afin de réclamer leur droit à la dignité et leur droit à la sécurité de l'emploi.

L'obstruction et l'entêtement de la direction de l'ENS, le mépris longtemps affiché envers ces personnels de catégorie C, l'évacuation le 19 avril par les forces de police des salons de la direction occupés par des élèves et les grévistes, ont entretenu les conditions d'un affrontement stérile privilégié pendant de trop nombreux mois par les responsables de l'école.

Ce n'est qu'au terme du quatrième mois de grève que la direction a enfin accepté d'engager avec les personnels et leurs organisations syndicales de l'établissement des négociations directes qui ont permis d'aboutir à la signature d'un protocole de sortie de crise le 23 mai.

Cette lutte des personnels précaires de l'École Normale Supérieure est emblématique des enjeux qui entourent la mise en place de la future loi sur « l'accès à l'emploi titulaire et l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels ».

Leur victoire constitue un très important point d'appui pour les nécessaires mobilisations syndicales à venir contre la précarité, d'abord dans l'Enseignement supérieur et la recherche et, au-delà, dans les trois versants de la Fonction Publique.

Montreuil, le 26 mai 2011